

BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation * (AAN)



Diplôme d'Etat de niveau 4, délivré par le Ministère des Sports des Jeux Olympiques et Paralympiques

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, option « Activités Aquatiques et de la Natation », est un diplôme de niveau 4 (bac). Communément appelé « BP JEPS AAN », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Aquatiques et de la Natation contre rémunération et délivre à son titulaire le titre de « Maître-Nageur Sauveteur ».

RNCP36248 - Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques - Date certification: 03/03/2022

PRESENTATION DE LA FORMATION

Les missions du diplômé du BPJEPS AAN peuvent être variées :

- Conduire des actions d'éveil, de découverte, de forme, de bien-être, d'apprentissages pluridisciplinaires, et d'enseignement des nages codifiées de la natation,
- Organiser et assurer la sécurité d'un lieu de pratique aquatique et des pratiquants,
- Concevoir un projet pédagogique dans le domaine des activités aquatiques,
- Participer au fonctionnement de la structure aquatique.

Les études :

La formation BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation propose des situations de formation très variées, s'adressant à des publics de tous âges. La formation se déroule de manière alternée entre des cours théoriques et pratiques (le lundi, mardi et jeudi) et des périodes en entreprise (le mercredi et le vendredi et pendant les vacances scolaires).

Outre la surveillance de bassins, vous enseignerez la natation, encadrerez le public scolaire, animerez des cours d'aquagym, d'aqua bike, organiserez des manifestations et des projets au sein de votre environnement professionnel...

Cette formation exigeante, centrée également sur la sécurité et le secourisme, offre une diversité d'activités au sein d'environnements variés.

Durée et modalités pédagogiques :

Notre formation est d'une durée de 10 mois comprenant 636 heures en centre et 672 heures en entreprise. Elle est obligatoirement réalisée sur un rythme alterné. La formation débute en septembre pour se terminer en juin.

Les débouchés:

Ce diplôme d'état va vous permettre de devenir maître-nageur sauveteur. En effet, vous pourrez encadrer les activités de bien-être aquatique (aquagym, aqua bike, bébé-nageurs ...). Vous allez pouvoir assurer l'apprentissage des nages codifiées de la natation dans le sport loisirs. Le secteur professionnel employeur recouvre :

- Les centres sportifs et les structures privées
- Les services des sports d'une municipalité
- Les travailleurs indépendants

LES OBJECTIFS VISES

- Exercer en autonomie son activité professionnelle d'éducateur sportif en activités aquatiques et de la natation
- Organiser les activités aquatiques et de la natation en prenant compte les caractéristiques de son public et de sa structure
- Respecter la réglementation
- Assurer la sécurité des tiers et des publics

LE CONTENU DE LA FORMATION

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- UC4 : Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation.



Formation accessible pour les personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le référent handicap du CDOS 47 – Vincent TRAPEAUX

07.62.48.78.84 / 05.53.48.32.50

formations.cdos47@franceolympique.com



LE RYTHME DE LA FORMATION

Les cours théoriques et pratiques ont lieu :

3 jours en organisme de formation soit 21h/semaine.
Durée totale en organisme de formation : 636 heures

Les stages pratiques :

Ils s'effectuent le jeudi et le vendredi et sur les périodes de vacances scolaires (tousaint, hiver, pâques et juillet-août) ainsi qu'une semaine complète par mois. soit 14h d'entreprise par semaine.

Ces stages ont pour but d'améliorer la professionnalisation et l'expérience terrain du stagiaire. Durée totale en structure de stage : 672 heures



EXIGENCES AU PREALABLE A L'ENTREE EN FORMATION

- Pas de niveau scolaire minimum requis
- Être âgé de 18 ans le jour de l'entrée en formation
- Être titulaire du PSE1 révisé ou diplôme équivalent (BNS mention réanimation, l'AFCP SAM, le CFAPSE) en cours de validité
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des Activités Aquatiques datant de moins de moins de 3 mois le jour des tests
- Être titulaire du BNSSA à jour du maintien des acquis
- Avoir validé les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP)

Des dispenses ou équivalences peuvent être accordées. Voir sur notre site internet rubrique BPJEPS AAN les dispenses et équivalences.



MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

- Réaliser un 400 m nage libre en moins de 7mn40 s

Les TEP sont communs à tous les organismes de formation, la date et le détail de ces tests sont disponibles sur le site de la DRAJES Nouvelle Aquitaine.

Une fois toutes ces conditions réunies, votre entrée ou non en formation vous est signifiéesous 1 semaine par mail.



MODALITES D'EVALUATION

- UC1 et UC2 : Rédaction d'un dossier sur un projet événementiel réalisé en structure. Soutenance orale du dossier.
- UC3 : Encadrement d'une séance de natation scolaire et entretien.
- UC4 : Encadrement d'une séance d'Aquagym et entretien. Etude de cas sur l'hygiène et la sécurité. 100 mètres 4nages et 400m nage libre

Validation par la DRAJES. Le(la) candidat(e) est présenté(e) au jury final organisé par la DRAJES Nouvelle Aquitaine. Ce jury étudie les propositions de validation qui réfèrent aux modalités et fiches d'évaluation.

Seule, la DRAJES, reste décisionnaire des résultats définitifs de la formation. En cas d'une validation partielle, la partie validée reste valable pour une durée de 5 ans.

Nombre de participant

Entre 8 et 15 participant-e-s en parcours complet.

Durée

1308h (636 h en centre de formation
672h en entreprise)

Inscription

Date limite d'inscription:
16 Août 2024

Tests exigences préalables

La date et le détail de ces tests sont disponibles sur le site de la DRAJES Nouvelle Aquitaine.

Tests de sélection (si besoin)

26 août 2024

Prix

Notre grille tarifaire est disponible sur notre site
www.cdos47.org

Infos complémentaires :

Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne

997- A, avenue du Dr Jean Bru – 47000 Agen

05.53.48.32.50 / 07.62.48.78.84

formations.cdos47@franceolympique.com / www.cdos47.org